

108 parcelles représentée
+ 7
MS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU **24 MAI 2025 (seconde séance)**

Association des Copropriétaires "Domaine Relax Meuse"

Grand route N915

5542 BLAIMONT

BCE 0848.234.217

Point 2 : désignation du bureau de l'assemblée (1 président + deux assesseurs)

Vote n°1 : Vote à main levée

DUBUCQ FERNAND → PRÉSIDENT
BARAC ADINA → ASSESSUR
NEUVILLE MARIE - PASCALE → ASSESSUR

Point 3 : approbation des comptes pour l'exercice écoulé (2024)

Vote n°2 : Approbation du bilan 2024

POUR	CONTRE	ABSTENTION
93 (80,8%)	9	2

Point 4 : Décharge a accordé au syndic pour l'exercice écoulé (2024)

Vote n°3 : Décharge de Ferodet Christophe
Décharge = d'accord

POUR	CONTRE	ABSTENTION
90 (78,2%)	8	4

Point 5 : Décharge a accordé aux commissaires aux comptes pour l'exercice écoulé (2024)

Vote n°4 : Accorder la décharge :
Verhack Guy
Neuville Marie Pascale
Deschepper Jean

POUR	CONTRE	ABSTENTION
☐	☐	☐
93 (80,8%)	4	7

Point 6 : Décharge aux membres du conseil de copropriété

Vote n°5 : Puelinckx Daniel
Dubucq Fernand
Dessale Jean Pierre
Delrez Mireille
Verhoeven Marc
Barac Adina
Botte Eric

POUR	CONTRE	ABSTENTION
☐	☐	☐
93 (80,8%)	9	1

Évitez les cases abstention puisqu'elles ne sont plus considérées comme des voix émises pour le calcul des majorités (art.577-6, § 8, al. 2 C. civ.)

Point 7 : Nomination des membres du conseil

Vote n°6 : Puelinckx Daniel	POUR : <u>107</u> (93%)	CONTRE : 3	ABSTENTION : 0
Vote n°7 : Dubucq Fernand	POUR : <u>104</u> (90,4%)	CONTRE : 10	ABSTENTION : 0
Vote n°8 : Dessalle Jean Pierre	POUR : <u>100</u> (88,6%)	CONTRE : 7	ABSTENTION : 1
Vote n°9: Delrez Mireile	POUR : <u>103</u> (89,5%)	CONTRE : 5	ABSTENTION : 2
Vote n°10 : Verhoeven Marc	POUR : <u>96</u> (83,4%)	CONTRE : 10	ABSTENTION : 0
Vote n°11 : Barac Adina	POUR : <u>97</u> (84,3%)	CONTRE : 6	ABSTENTION : 0

Point 8 : Elections des commissaires aux comptes

Vote n°12 : Verhack Guy	POUR : <u>98</u> (85,2%)	CONTRE : 5	ABSTENTION : 0
Vote n°13 : Neuville Marie P	POUR : <u>99</u> (86%)	CONTRE : 9	ABSTENTION : 0

Point 9 : Fixer le budget prévisionnelle 2025 – 2026 voir annexe 1

Vote n°14 : budget	POUR : <u>93</u> (80,8%)	CONTRE : 10	ABSTENTION : 0
--------------------	-----------------------------	-------------	----------------

Point 10 : Provision charges communes – montant et modalité de paiement

Vote n°15 :	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	<u>94</u> (81,7%)	12	0

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MAI 2025 (seconde séance)

Association des Copropriétaires "Domaine Relax Meuse"

Grand route N915

5542 BLAIMONT

BCE 0848.234.217

Point 11 : Augmentation du fonds de réserve de 50.000 € (à répartir entre les copropriétaires) à payer pour le 30 juin 2025

Vote n°16 : Augmentation fonds de réserve POUR CONTRE ABSTENTION

88
(76,5%) 19 4

Point 12 : Rapport sur les sinistres en cours

Ce point est informatif et n'appelle pas de vote

Point 13 : Recouvrement des impayés – ratification des procédures engagé par le syndic – exposé par Maître LAMBERT

Vote n°17 : POUR CONTRE ABSTENTION

99 (86%) 6 1

Point 14 : Mandat a conféré au syndic pour établir un listing de référence pour fournisseurs

Vote n°18 : POUR CONTRE ABSTENTION

91
(79,1%) 7 6

Point 15 : Recours à un auditeur choisi par le conseil sur base de trois offres chargées à prioriser les travaux a réalisé sur l'infrastructure commune pour un budget maximum de 5000 €

Vote n°19 : POUR : CONTRE : ABSTENTION :

88
(76,5%) 11 3

Point 16 : Adoption du nouveau règlement d'ordre intérieur

Vote n°20 : POUR : CONTRE : ABSTENTION :

88 (76,5%) 12

Évitez les cases abstention puisqu'elles ne sont plus considérées comme des voix émises pour le calcul des majorités (art.577-6, § 8, al. 2 C. civ.)

=====

POUR : 90 CONTRE : 7 ABSTENTION : 1
(78,2%)

POUR : 101 CONTRE : 5 ABSTENTION : 4
(87,8 %.)

Le Syndic

Le Président de séance



Griffenah